

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN
ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF :
APPROCHES COMPLEMENTAIRES**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 983014 U36 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du **,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF : APPROCHES COMPLEMENTAIRES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant, dans le respect des règles de déontologie, de relier les notions théoriques relatives à la sociologie de la famille, à l'éducation à la santé et à la gestion de projets, aux spécificités méthodologiques du travail socio-éducatif.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En approche conceptuelle,

en respectant les consignes relatives à l'utilisation de la langue française,

- ◆ définir, utiliser et illustrer, les concepts et processus relatifs, à la philosophie à la psychologie, à la sociologie et à la théorie de la communication qui fondent le travail socio-éducatif ;
- ◆ analyser une situation professionnelle en utilisant ces concepts et processus ;
- ◆ réaliser un écrit professionnel et en justifier la pertinence en fonction du contexte et de la finalité.

En approche méthodologique,

en respectant l'usage correct de la langue française :

- ◆ appliquer les principes de base de la relation d'aide et de la communication interpersonnelle dans le cadre de la profession d'éducateur spécialisé ;

- ◆ poser une réflexion sur l'application des concepts de créativité au travail socio-éducatif au travers d'au moins une activité d'animation ou d'expression ;

à partir de situations de travail socio-éducatif,

- ◆ réaliser une description différenciant faits observés, émotions et ressentis ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) en mettant en évidence :
 - ◆ la distinction entre faits observés et hypothèses,...
 - ◆ la(les) position(s) professionnelle(s) de l'éducateur spécialisé,
 - ◆ des hypothèses explicatives susceptibles d'éclairer les enjeux des acteurs eu égard au contexte de la situation ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des repères déontologiques et des éléments spécifiques de l'identité professionnelle de l'éducateur ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques de la communication (influence du contexte, contenus, forme de communication, ...) ;
- ◆ analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques relatifs à l'anatomo-physiologie et à l'éducation à la santé.

En « Découverte de la profession »,

en référence au profil professionnel de l'éducateur spécialisé, :

- ◆ rédiger un projet personnel qui comporte sa définition personnalisée de l'éducation spécialisée, les différents contextes dans lesquels s'exerce la profession d'éducateur spécialisé et dans lequel il décrit ses atouts et ses limites par rapport au programme de formation proposé .

En stage,

Dans le respect des règles déontologiques et de l'usage correct de la langue française,

- ◆ décrire des situations socio-éducatives en tant qu'éducateur spécialisé ;
- ◆ distinguer les faits observés des interprétations personnelles ;
- ◆ s'interroger sur sa pratique en mettant notamment en évidence la place occupée par les bénéficiaires et la distance professionnelle qu'il a pu établir avec eux ;
- ◆ décrire en quoi ses relations avec l'équipe et les bénéficiaires ont visé à développer des relations constructives ;
- ◆ réaliser une synthèse personnelle du projet pédagogique de l'institution ;
- ◆ identifier les acquis de son expérience de stage en vue de construire son identité professionnelle (limites et ressources) en tenant compte des spécificités des bénéficiaires.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UF983003 U36 D1 «BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : APPROCHE CONCEPTUELLE 1», 983004 U36 D1 «BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF: APPROCHE METHODOLOGIQUE 1 », 983005 U36 D1 « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : STAGE D'IMMERSION », 983002 U36 D1 « BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF : DECOUVERTE DE LA PROFESSION » classées dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Sociologie de la famille	CT	B	20
Education à la santé	CT	B	40
Réalisation et évaluation du projet	CT	F	28
3.2. Part d'autonomie		P	22
Total des périodes			110

4. PROGRAMME

4.1. Sociologie de la famille

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'appréhender la famille en tant que fait social et de situer celui-ci dans une perspective dynamique et historique ;
- ◆ de mesurer l'impact du système familial sur le développement individuel ;
- ◆ de mettre en évidence la façon dont les groupes familiaux s'instituent et se structurent en fonction du contexte social ;
- ◆ d'illustrer la diversité des modèles familiaux et la nécessité de les prendre en considération dans son intervention éducative ;
- ◆ de relever dans son intervention éducative en quoi les conditions matérielles et les fonctions symboliques qui sous-tendent l'existence influent sur les logiques groupales et familiales ;
- ◆ d'illustrer des logiques de solidarité familiale et d'y situer le rôle de l'état (sécurité sociale, logement, obligation scolaire, ...) ;
- ◆ d'évoquer des spécificités des familles immigrées en les liant aux différentes phases des cycles migratoires et aux politiques d'accueil.

4.2. Education à la santé

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'illustrer les processus physiopathologiques présents dans des pathologies fréquemment rencontrées par les éducateurs (dépendances, handicaps, ...) ;
- ◆ d'illustrer le rôle de l'éducateur du point de vue de la prévention primaire, secondaire et tertiaire sur différentes thématiques (contraception, hygiène sexuelle, obésité, tabagisme, hygiène alimentaire, mongolisme, trisomie,...) ;
- ◆ d'identifier les actions à mener et les attitudes à adopter face à des situations où la santé est à promouvoir ou mise en jeu (premiers soins, hygiène corporelle et des lieux de vie, manutention,...) et préciser les enjeux et les limites des actions de l'éducateur spécialisé ;
- ◆ d'explicitier les concepts d'éducation à la santé qui permettent à l'éducateur d'être acteur de santé ;
- ◆ de concevoir un projet original, attractif d'éducation à la santé en réponse à un besoin exprimé ou non dans une population et en s'appuyant sur les bases théoriques du cours et sur une recherche basique de littérature en rapport avec le sujet envisagé ;
- ◆ d'illustrer les questions éthiques relatives au pouvoir de la science, au progrès de la médecine, ... (euthanasie, manipulation génétique,...) ;
- ◆ d'identifier l'importance de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle adapté au public pris en charge.

4.3. Réalisation et évaluation du projet

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier un problème de départ ou une situation susceptible de déboucher sur un projet ;
- ◆ de définir, communiquer, négocier, réaliser, évaluer un projet en référence à un projet global (individuel, collectif, institutionnel, pédagogique, ...) ;
- ◆ d'opérationnaliser les objectifs de départ ;
- ◆ de s'approprier les méthodes et les techniques nécessaires au projet ;
- ◆ de planifier les actions dans le temps ;
- ◆ d'évaluer le projet par rapport aux objectifs généraux, aux méthodes et aux techniques, aux résultats sur l'environnement, à la satisfaction personnelle, à l'utilité par rapport au réseau.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier et décrire les éléments de base de la sociologie de la famille et leurs incidences dans l'intervention socio-éducative ;
- ◆ d'identifier et décrire les éléments de base de l'éducation à la santé et d'évaluer leurs incidences sur l'intervention socio-éducative en terme d'enjeux et de limites ;
- ◆ à partir d'une situation professionnelle, de mettre en œuvre une méthodologie permettant la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet dans le cadre d'une intervention socio-éducative.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la capacité à faire des liens avec les autres cours suivis,
- ◆ le niveau d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques,
- ◆ le degré de pertinence des justifications,
- ◆ la qualité des travaux présentés.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Réalisation et évaluation du projet », il est recommandé de constituer des groupes qui ne dépassent pas quinze étudiants par groupe.